

Admission / Vie étudiante

☎ : 03.28.76.73.17 – 03 28 76 74 81

admission@polytech-lille.fr

RENTREE POLYTECH LILLE - 2020-2021

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école d'ingénieurs pour votre formation et serons heureux de vous accueillir à la rentrée universitaire 2020-2021.

Il vous appartient maintenant d'effectuer les démarches suivantes relatives à l'inscription :

- Étape 1 : adresser le dossier d'inscription pédagogique au service Admissions :
admissions@polytech-lille.fr
- Étape 2 : effectuer l'inscription administrative auprès des services de l'Université de Lille à compter du 9 juillet 2020 - www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/

Ces 2 démarches sont OBLIGATOIRES.

pour les 3^{èmes} années : le MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Horaire et lieu seront indiqués sur le site <http://www.polytech-lille.fr/>

pour les 4^{èmes} années : le LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Horaire et lieu seront indiqués sur le site <http://www.polytech-lille.fr/>

Il est rappelé que l'admission en formation Ingénieur est possible pour les candidats ayant validé un cursus (bac +2 ou bac +4) permettant l'accès au diplôme Ingénieur (sur présentation du justificatif correspondant, sauf CPGE).

TOUTE ABSENCE À LA RENTRÉE POLYTECH SERA CONSIDÉRÉE COMME DÉMISSION

Vous trouverez également joint à ce dossier diverses informations sur le logement, le BDE, etc ...

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le service Admissions & Vie Étudiante

ÉTAPE 1 :

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE à POLYTECH LILLE

Ne concerne que les candidats ayant confirmé leur acceptation d'admission à Polytech Lille
("Oui définitif")

Document à envoyer à l'adresse suivante : admissions@polytech-lille.fr complété et accompagné des justificatifs demandés

Spécialité Ingénieur :

- ☐ Génie Biologique et Alimentaire ☐ Génie civil ☐ Informatique et Statistique
☐ Instrumentation ☐ Matériaux ☐ Mécanique ☐ Systèmes Embarqués
☐ 3e année ☐ 4e année

Nom : Prénom :

Date, lieu et pays de naissance :

Nationalité : Sexe : M ☐ F ☐

Situation de handicap ☐ Mineur à la rentrée ☐ Sportif de haut niveau ☐ Artiste de haut niveau ☐

Adresse étudiante durant l'année universitaire

.....

Code postal :

Ville :

portable :

Votre adresse mail :

Adresse parentale

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Nom/Prénom :

Téléphone : Lien de parenté

CURSUS D'ÉTUDES

Bac série : Mention : Année d'obtention :

Lycée (nom et ville) :

Formation suivie en 2019-2020 :

Établissement :

Ville : N° dépt : Pays :

Êtes-vous boursier : OUI ☐ NON ☐

Langue maternelle :

LV1 : LV2 :

Joindre cette page aux justificatifs demandés en page suivante

Votre inscription sera prise en compte à la réception d'un dossier COMPLET

Liste des justificatifs à joindre à l'inscription pédagogique

- Photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport **ET** du titre de séjour pour les étrangers (*lisible*)

ATTENTION : Pour les candidats de nationalité étrangère néo-arrivants en études en France à la rentrée 2020, il est impératif d'obtenir, **AVANT** votre départ pour la France, un « **visa de long séjour pour études** ». Le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé en titre de séjour pour études, une fois présent sur le territoire français.

- Relevés de notes définitifs des semestres de l'année 2019-2020 attestant de la validation de votre cursus (DUT, Lic2, ...) : *ne concerne pas les étudiants issus de PEIP et des concours CPGE - ATS*
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile en qualité d'étudiant pour 2020-2021 (valable jusque la fin de l'année universitaire). *À fournir obligatoirement.*

☐ Facultatif : l'imprimé de demande de logement, si vous souhaitez faire une demande auprès de l'école.

☐ Facultatif : si vous souhaitez adhérer au BDE et/ou à l'Association des Ingénieurs: le(s) bulletin(s) d'adhésion avec le(s) chèque(s) de règlement(s) correspondant(s) (*possibilité d'adhésion également à la rentrée*)

A réception de votre dossier, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour l'inscription administrative
Aucune demande par mail, ni par téléphone ne sera prise en compte

A conserver

Horaires d'accueil selon les spécialités

SPECIALITÉS	HORAIRES	ADRESSE MAIL
Informatique et statistique/Génie Civil aile A, rdc - burA009	9h/12h - 14h/17h - Fermé le mercredi après midi	Secretariat.gis@polytech-lille.fr secretariat.gtgc@polytech-lille.fr
Agroalimentaire/Instrumentation aile A, rdc - bur A001	8h/12h - 14h/16h	Secretariat.gbial@polytech-lille.fr Secretariat.ic2m@polytech-lille.fr
Systèmes embarqués/ Matériaux/ Mécanique aile A, rdc - bur A007	9h/11h30 - 14h/16h30	Secretariat.ima@polytech-lille.fr Secretariat.cm@polytech-lille.fr Secretariat.sm@polytech-lille.fr
Admissions - aile A, rdc - bur A012	9h/12h - 14h/17h	admission@polytech-lille.fr

Votre inscription Polytech Lille ne sera prise en compte qu'à réception de ce dossier COMPLET.



Invitation



Soirée d'accueil des parents

Guy Reumont, directeur de Polytech Lille
et l'équipe de direction ont le plaisir
de convier les parents des 1^{ère} année
PeiP et cycle ingénieur à une

Soirée d'accueil
qui se déroulera

Vendredi 2 octobre 2020
à 18h30 à l'école

L'occasion de rencontrer les équipes
de direction et pédagogique
et de visiter l'école

Inscription nécessaire :
bitly.com/accueilparents



Salut à toi, futur Polytech Lillois,

Dans quelques semaines tu vas intégrer Polytech Lille, et donc découvrir l'associatif Lillois. Peu importe ton parcours, prépare-toi à trouver une école riche de 25 clubs, qui te proposeront de la danse, de la photo, de la musique, des jeux, des voyages et bien plus encore !

Pour profiter des différents clubs et à la vie étudiante de Polytech Lille, il te suffit de cotiser au Bureau Des Élèves (BDE). Quels sont les avantages d'un cotisant BDE ? En plus de l'ouverture aux clubs, tu auras des tarifs préférentiels aux soirées organisées par ton BDE, mais aussi chez certains établissements partenaires, et sur les goodies Polytech vendus au cours de l'année (les pulls, t shirt, bob...)

En septembre, tu découvriras à Polytech une super intégration qu'on organise pour te recevoir, surprises à venir ! Pendant ce mois d'intégration on te propose participer au Week-End de Cohésion (WEC). Tu peux t'inscrire dès maintenant au WEC, il se déroulera du **25 au 27 septembre**.

A très vite,

L'ensemble du BDE Polytech Lille.



POLYTECH LILLOIS PLUS FORT QUE TOI !



*Pour un avant-goût de ce qui t'attend, n'hésite pas à aller faire un tour sur Facebook et liker notre page « **BDE Polytech Lille** ».*

Tu peux cotiser et t'inscrire au WEC 2020 dès maintenant, en envoyant avec ton dossier d'inscription ce formulaire et un chèque joint à l'ordre de « BDE Polytech Lille ».

Bien sûr, tu pourras aussi cotiser et t'inscrire au WEC une fois que tu seras arrivé(e) à l'école en septembre.

Nom : _____

Adhésion sur 1 an (25 €)

☐

Prénom : _____

WEC 2020 (130 €)

☐

Section : _____

Adhésion 1 an + WEC 2020 (145 €)

☐

En cas d'annulation du WEC dû à la situation sanitaire, le montant vous sera remboursé dans les plus brefs délais.



Innovation Production
Professionnel Mécanique technique
International Agroalimentaire
Automatisme Ingénieur adaptabilité
Statistique POLYTECH Matériaux
Technico-commerciaux Génie-Civil
Précurseur Informatique opérationnel
Electronique spécialiste Big Data Instrumentation

Nous sommes ...

L'association des diplômés de Polytech Lille. Nous menons des actions diverses dans le but d'entretenir et d'animer le réseau des 11 000 ingénieurs Polytech Lille. Nos événements permettent à l'étudiant de rencontrer fréquemment des recruteurs et ingénieurs pour développer son réseau et ainsi se donner toutes les chances d'obtenir le stage souhaité et au bout de la scolarité intégrer le job de ses rêves. Nos 40 ans d'existence, notre réseau et nos actions sont des atouts non négligeables pour la bonne insertion professionnelle de nos étudiants.

Nous proposons la garantie emploi.

L'étudiant intégrant notre programme « garantie emploi » aura un suivi durant toute sa scolarité au sein de Polytech Lille. L'étudiant en cycle d'ingénieur est accompagné dans son projet professionnel vers son premier emploi, en ayant une série d'actions obligatoires afin d'intégrer les bonnes pratiques.

Cycle ingénieur, 1ère année [Découverte des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises]

Cycle ingénieur, 2ème année [Définition du projet professionnel]

Cycle ingénieur, dernière année [Objectif emploi]

Quelques actions :

- Afterworks avec des ingénieurs et recruteurs
- Visite du site de Renault Douai pour la formation Mécanique
- Visite du chantier Lillénium pour la formation Génie Civil
- Visite de la marque nutrition APTONIA chez B'Twin Village pour la formation Alimentaire
- Concours de cuisine au sein de Bonduelle
- Escape game, Laser game
- CV vidéo
- Simulations d'entretien en visioconférence
- Bilan de compétences
- Forum stages...

J'adhère au réseau Polytech Lille !

Bulletin d'adhésion à l'association des ingénieurs Polytech Lille

Nom

Prénom

Date de naissance

Mail

Mobile

Spécialité Polytech

J'adhère à l'association des ingénieurs et paye :

20€ pour une année de scolarité

50€ pour l'ensemble de la scolarité à Polytech Lille

Nous activerons votre compte sur le site lesingenieurs.net vous donnant accès à l'annuaire des ingénieurs Polytech Lille

Coupon à retourner à :

Polytech Lille - Association des ingénieurs - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Chèque à l'ordre de l'association des ingénieurs Polytech Lille

ou

contact@lesingenieurs.net (RIB transmis par retour de mail)

LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille vous posera peut-être un souci d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école www.polytech-lille.fr, bandeau du bas « Trouver un logement » informations, adresses et liens utiles pour vous aider à trouver un logement.

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université de Lille, où se situe également l'école, offrant près de 3 450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi-Juillet sur son site (www.crous-lille.fr), les logements devenus vacants suite aux désistements.

A propos des bourses :

1 étudiant sur 3 est boursier dans l'académie de Lille. Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du Crous, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon Obis confère le statut d'étudiant « boursier », et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses, notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pourrez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

Pour information en 2019-2020, l'école disposait de studios (de type 1 à 2) de la résidence Gustave Eiffel, meublés et équipés d'une kitchenette (plaques de cuisson + frigo) et de sanitaires (douche, WC + lavabo). Le loyer était de 309,05 à 453,07 € selon le type de logement + les charges d'électricité. Quelques chambres « réhabilitées » équipées de sanitaires de la résidence Bachelard sont également mis à la disposition de l'école. Le loyer était de 250 à 265 € toutes charges comprises.

Le nombre de logements étant limité, toutes les demandes reçues ne peuvent être satisfaites.

Les demandes de logements « école » sont totalement distinctes des démarches réalisées auprès du Crous. Le formulaire de demande de réservation (cf lien pour télécharger le dossier logement) devra être joint au dossier d'inscription pédagogique à retourner à l'école, à l'issue des résultats d'admission.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers. Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr et permet la consultation d'offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers.

Le site du CRIJ Hauts de France renseigne et conseille les étudiants sur les différentes démarches à réaliser lors de la recherche de logement.

En outre, de multiples sites internet sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.lavoiximmo.com - www.pap.fr - www.entrepaticuliers.com - www.topannonces.fr - www.leboncoin.fr - www.seloger.com - www.appartager.com – etc ...

Générations et Cultures : l'habitat intergénérationnel, une solution conviviale et solidaire pour se loger www.generationsetcultures.fr

Colocatère propose un ensemble de maisons et appartements neufs composés de 2 à 11 chambres dédiées à la colocation de haut de gamme <https://www.colocataire.com/fr>

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...) :

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)

Résidence La Passerelle

www.sigla.fr

Studéa Lille1

www.nexity-studea.com

Résidence Grand Stade

www.sergic.com

- Sur Lille et alentours

Résidence Parme - Hellemmes - <http://www.residencesparme.fr/residences/residence-des-flandres>

Résidence Studéa Centre et Studéa Vieux Lille. D'autres résidences disponibles : Studéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello et Studéa Lille cité scientifique et studéa Lille 1 à Villeneuve d'Ascq

www.nexity-studea.com/

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais)

www.appartcity.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe)

www.estudines.com

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches.

www.adele.org

- Pour les étudiants arrivant de l'étranger :

Agence qui propose des logements et colocations sur Lille: www.francecorentstudents.com

Les aides au logement

Pour vous renseigner et solliciter toutes sortes d'aides financières, plusieurs organismes :

➤ la **Caisse d'Allocations Familiales** : <http://www.caf.fr/> (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)

➤ <https://www.actionlogement.fr/> est un portail dédié au logement :

permet d'obtenir en ligne gratuitement pour votre projet immobilier, une ou plusieurs aides financières au logement : - caution AVANCE LOCA-PASS® : avance gratuite du dépôt de garantie, accordée sous la forme de prêt à taux 0%, amortissable sur une durée maximum de 25 mois.

- GARANTIE LOCA-PASS® : caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un nombre maximal de 18 mensualités constituées du loyer et des charges locatives, nettes d'aides au logement,

- AIDE MOBILI-PASS®. : permet de trouver un logement et propose également un service de souscription en ligne gratuite d'une assurance multirisque habitation.

➤ Votre **mairie** ainsi que le **Conseil Général** de votre région pourront également fournir tout renseignement sur les diverses mesures d'aides existantes.

Au moment de la location d'un logement, en résidence universitaire ou chez un particulier, il est demandé la caution d'un garant. Certains organismes bancaires, ou compagnies d'assurance, peuvent proposer des possibilités de cautionnement pour les locations de logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque ou assurance.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : TITRE DE SÉJOUR

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, il est vivement conseillé de consulter la rubrique [“Formalités d'entrée et de séjour”](#) du site web de l'Université de Lille (voir la procédure auprès du campus Cité Scientifique) pour prendre connaissance des modalités d'établissement de votre titre de séjour.

Pour **les étudiants internationaux s'inscrivant pour la 1ère fois** dans un Établissement d'enseignement supérieur français domiciliés dans le Nord. Il est impératif que vous obteniez, avant votre départ, un visa de long séjour pour études.

Remarque : le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé, une fois présent sur le territoire français, en titre de séjour pour études. **Attention** : le visa de long séjour pour études est payant et le délai d'obtention est parfois long.

Cette disposition **ne s'applique toutefois pas aux ressortissants algériens** régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée en France, solliciter une demande de titre de séjour. Les étudiants de nationalité algérienne doivent se connecter sur le site de la Préfecture ... pour faire leur dépôt en ligne du dossier afin d'obtenir leur 1er titre de séjour. Les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés. Ils doivent être munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Informations importantes

Les **étudiants bénéficiaires d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour** (VLS-TS) valable de 4 à 12 mois doivent obligatoirement effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Pour que le visa soit validé et se transforme en titre de séjour pour la durée indiquée, il vous faudra accomplir le processus de [validation de VLS-TS en ligne](#) dans les 3 mois suivant votre arrivée en France.

Remarque : le montant de la taxe à acquitter est de 60€ (payables en ligne ou par timbres fiscaux). **Attention** : si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français. En conséquence, vous ne pourrez plus franchir la frontière de l'espace Schengen et vous devrez, de nouveau, solliciter une entrée régulière. Aucune régularisation sur le territoire français ne sera envisageable par la préfecture.

Les **étudiants demandant un renouvellement** de leur titre de séjour en vue de l'année universitaire 2020-2021, doivent également se connecter sur le site de la Préfecture ... pour faire leur dépôt en ligne du dossier de renouvellement de leur titre de séjour. Tous les étudiants peuvent, si besoin, se présenter à l'accueil de la Maison Internationale se situant sur le Campus Cité Scientifique aux heures d'ouverture pour poser leurs questions concernant la demande de renouvellement de titre en ligne.

Remarque : par ailleurs, vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 75 € pour un titre de séjour, qu'il soit annuel ou pluriannuel (à acquitter sous forme de timbres fiscaux lors du retrait de votre titre de séjour).

Direction territoriale de l'OFII
2 rue de TENREMONDE - 59800 LILLE
Tél. : 03 20 99 98 60 - Mail : lille@ofii.fr

Bureau d'accueil des étudiants internationaux
Campus Cité Scientifique, Maison Internationale
Bât-A4 - Mail : titredesejour@univ-lille.fr



ACCUEIL AU CROUS DE LILLE NORD PAS-DE-CALAIS DES ETUDIANTS ETRANGERS* ** POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

***DONT LES PARENTS (PERE ET MERE) NE RESIDENT PAS EN FRANCE**

****PROCEDANT A UNE PREMIERE INSCRIPTION DANS UN ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ACADEMIE DE LILLE**

Attention : une capacité d'accueil très limitée

Si vous avez une autorisation d'inscription pour l'année universitaire 2020/2021 dans un établissement d'enseignement supérieur, vous avez la possibilité de faire une demande de logement en résidence universitaire auprès du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS.

Votre demande d'admission en résidence universitaire doit être formulée uniquement par voie électronique. Vous devez réaliser obligatoirement les deux opérations ci-dessous :

1/ Création d'un compte sur

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

2/ Après vous être identifié sur messervices.etudiant.gouv, vous pourrez saisir votre demande de logement en cliquant sur la brique « Trouver un logement en résidence CROUS » à partir du 09 juillet 2020



Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le service international.

Service international du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS

ANTENNE « CAMPUS CITE SCIENTIFIQUE »

Résidence Bachelard – Bâtiment O

Avenue Paul Langevin

59650 Villeneuve d'Ascq

03.74.09.12.02 ou 03.74.09.12.11

service.international@crous-lille.fr

Le service est ouvert aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 17H00

Le vendredi : de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 16H30

Attention

Les capacités d'accueil dans les résidences étant extrêmement limitées, toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites. Une priorité sera donnée :

- Aux boursiers du gouvernement français BGF, de gouvernements étrangers BGE relevant de conventions signées avec le CNOUS et Campus France.
- Aux étudiants relevant de programme de mobilité européenne et d'échanges interuniversitaires dans le cadre d'accords passés entre le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur.
- Aux étudiants inscrits dans les niveaux d'études supérieurs à Bac + 3

MOYENS D'EXISTENCE

Il vous est rappelé que vous devez être en mesure de faire face à vos frais de séjour, soit au moyen d'une bourse, soit au moyen de ressources personnelles suffisantes (à titre indicatif, vous devez disposer d'au moins 615 euros par mois afin d'assumer vos besoins au quotidien).

De plus, assurez-vous que la réglementation en vigueur autorise les transferts de fonds de votre pays vers la France.

Attention : Compte tenu de la situation actuelle de l'emploi dans le Nord ainsi que dans le Pas-de-Calais, les étudiants peuvent rencontrer de grandes difficultés à trouver un emploi même temporaire.